

SUD-OUEST 11 février 2012
06h00
Par Émilie Gatault

La Jarrie

Les zones humides indispensables



Nelly Verdier, présidente de Vivre bien en Aunis, accueille les visiteurs et leur montre la documentation disponible. (Photo E. G.)

Le 2 février, s'est tenue la Journée mondiale des zones humides pour célébrer la signature de la convention sur ces zones, il y a quarante-et-un ans à [Ramsar](#), en Iran.

Cette année, la journée internationale avait pour thème « Tourisme et zones humides ». L'[association](#) Vivre bien en Aunis (VBA) proposait un après-midi consacré à cette célébration, à la salle des fêtes de La Jarrie. Il y avait deux expositions consacrées au marais de Rochefort et au [Marais poitevin](#), proposées par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et par Nature Environnement 17.

PUBLICITÉ

Des stands d'informations

Le Conservatoire régional des espaces naturels, le Forum des marais atlantiques, des producteurs locaux, le Centre régional du tourisme étaient présents sur des stands d'information où on pouvait se renseigner, entre autres, sur l'action de VBA en faveur du marais de Rochefort et sur les derniers développements de l'opposition au projet A 831.

Julien Gonin, chargé de mission [LPO 17](#), a fourni à ses interlocuteurs un rapport et des explications sur l'impact de la création de l'A 831 : que deviendrait le marais après la construction de l'autoroute ?

Nelly Verdier, présidente de Vivre bien en Aunis, était désolée du peu de personnes présentes : « Il est vrai que nous sommes un jeudi ; l'année prochaine, il devrait y avoir plus de monde, le 2 février est un samedi ! »

Nelly Verdier accueillait les visiteurs en leur proposant de la documentation sur les deux marais et elle leur expliquait que les zones humides sont indispensables, voire vitales, pour l'homme.

Puis elle leur présentait Vivre bien en Aunis, cette association qui lutte contre le projet de l'autoroute A 831 mais dont le but est également de faire connaître le marais de Rochefort qui est à présent asséché et cultivé. Elle leur a précisé que « des espèces rares y vivent. En Charente-Maritime, nous avons deux zones humides qui rejettent une eau filtrée par les marais : cela permet d'obtenir une eau adéquate pour la culture et l'élevage. Il faut les préserver ! »